



## **LE PASSEPORT BENEVOLE**

*Pour mieux faire connaître  
l'action des bénévoles.*

L'engagement bénévole dans les Accueils :

Au quotidien, chaque Accueil FIAFE fonctionne grâce à l'engagement de ses bénévoles :

- Accueil,
- Animation des équipes,
- Organisation d'événements,
- Rédaction de bulletins d'information,
- Comptabilité,
- Gestion du site internet...

Cet engagement bénévole constitue parfois un parcours sur plusieurs années, dans des fonctions successives ou lors de différents séjours à l'étranger.

### UNE OPPORTUNITE POUR LE BENEVOLE :

Un départ en expatriation constitue fréquemment une parenthèse dans le parcours professionnel du conjoint.

S'engager bénévolement dans l'activité d'un Accueil est formateur et représente alors une réelle opportunité pour s'investir et agir concrètement. Les compétences mobilisées sont souvent similaires à un travail rémunéré, même si le contexte est différent.

Le bénévole découvre des environnements très divers et complexes, ce qui stimule particulièrement ses capacités d'adaptation et sa créativité.

L'activité bénévole permet ainsi de garder une « employabilité » professionnelle.

Et le Passeport Bénévole apporte des informations utiles pour postuler à un emploi salarié.

### LA DEMARCHE DE LA FIAFE :

La FIAFE met désormais le Passeport Bénévole à disposition de ses différents Accueils ; chaque bénévole peut ainsi garder trace de son parcours, en capitalisant ses expériences.

Merci de contacter le Bureau Canton Accueil à l'adresse mail suivante : [contact@cantonaccueil.com](mailto:contact@cantonaccueil.com), si vous avez besoin d'un "Passeport Bénévole".

Ce document est reconnu par d'importants organismes institutionnels et il peut être utile à titre personnel aussi bien que professionnel.

Le bénévolat valorise l'humain et les actions réalisées.

A l'étranger aussi, l'action bénévole est un temps actif, qui permet de construire et d'évoluer !